

# CARRELAGE INSTALLÉ SUR DALLAGE EXISTANT

## 324RF-2016-2017

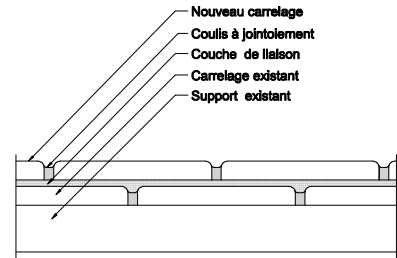
### SOLS INTÉRIEURS SEULEMENT

#### SUPPORTS ADÉQUATS

- Carrelage existant, stable et bien adhérent, terrazzo cimentaire ou époxydique, marbre, granit et ardoise libres de fissures.

#### MATÉRIAUX

- CARREAU
- APPRÊT TOUT USAGE (optionnel) – Apprêt à base de latex favorisant l'adhérence
- COUCHE DE LIAISON – Ciment-colle ordinaire (norme minimale acceptable ANSI A118.1 ou ISO13007-C1), ciment-colle au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.4 ou ISO13007-C2S1), mortier d'émulsion époxydique modifiée (norme minimale applicable ANSI A118.8) ou mortier époxyde à 100 % de solides (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007-R1), adhésifs organiques de type 1 (norme minimale acceptable ANSI A136.1 – type 1 ou ISO13007-D1)
- COULIS - Ciment Portland, coulis de ciment au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.6 ou ISO13007-CG1), coulis époxydiques (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007-RG) ou coulis prêt à l'emploi.



#### PRÉPARATION

- Nettoyer et enlever les résidus de savon, de produit de scellement, de saleté ou de tout autre contaminant de la surface déjà carrelée. Poncer mécaniquement les surfaces de carrelage émaillées à l'aide d'une grenailleuse, d'un scarificateur ou autres. Rincer pour enlever toute poussière.
- Sur les surfaces non-émaillées ou texturées, employer un décapant approprié tel que recommandé par le fabricant.
- Comblent toute aspérité des joints de coulis existants, des carreaux ébréchés et/ou manquants.

#### INSTALLATION

- Installer le nouveau carrelage avec un ciment-colle au latex à une ou deux composants, dont un liquide ou un mortier époxydique. Se référer au détail 311F-2016-2017.

#### RESTRICTIONS

- Le nettoyage à l'acide n'enlève pas la cire, les produits de scellement et les huiles.

#### AUTRES CONSIDÉRATIONS

- Les carreaux existants doivent être solides, stables, bien adhérents et libres de toute fissure structurale. Dans le cas d'installations existantes instables ou faibles, considérer les directives du détail 309F-2016-2017 ou l'emploi d'une membrane de pontage des fissures. Voir le détail 311F-2016-2017-C.
- Se référer aux « Notes à l'intention des professionnels » et au détail 301MJ-2016-2017.
- Les joints de mouvement déjà existants doivent être respectés et maintenus jusqu'à la surface des nouveaux carreaux.
- L'élévation du niveau de la nouvelle surface de carrelage peut nécessiter des ajustements aux seuils ou l'emploi d'un profilé- réducteur préfabriqué pour accommoder le niveau des planchers adjacents.